

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ORLEANS

44 RUE DE LA BRETONNERIE - BP 92015
45010 ORLEANS CEDEX 1
Minitel : 3617 INFOGREFFE
www.infogrefe.fr
02.38.78.07.18/20 (STES) ou 17 (COMM)

ABASE CENTRE

37 bis quai de Prague
45100 Orléans

V/REF :

N/REF : 97 B 574 / 2008-A-1975

Le Greffier du Tribunal de Commerce D'ORLEANS certifie qu'il a reçu le 05/05/2008,

Rapport du commissaire à la transformation
- Transformation en sas

Concernant la société

ABASE CENTRE
Société à responsabilité limitée
37 bis quai de Prague
45100 Orléans

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2008-A-1975 le 05/05/2008

R.C.S. ORLEANS 413 845 983 (97 B 574)

Fait à ORLEANS le 05/05/2008,

Le Greffier



ABASE CENTRE
SARL au capital de 100 000 €
37 bis Quai de Prague
45100 ORLEANS

RAPPORT DU COMMISSAIRE
A LA TRANSFORMATION

ABASE CENTRE
SARL au capital de 100 000 €
37 bis Quai de Prague
45100 ORLEANS
RCS ORLEANS B 413 845 983

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Madame, Messieurs,

En exécution de la mission de Commissaire à la transformation qui m'a été confiée en application des dispositions des articles L 224-3 et L 223-43 du Code de Commerce, par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce d'Orléans, en date du 24 avril 2008, j'ai établi le présent rapport afin de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et de me prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

J'ai effectué mes travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au capital social.

Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements entre la date des derniers comptes annuels et la date de mon rapport.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2007, attestés par un Expert -Comptable, font apparaître une situation nette de 621 503 € pour un capital social de 100 000 €.

Une balance générale des comptes arrêtée au 31 mars 2008, m'a été remise par les services comptables. L'analyse des chiffres ne révèle aucune modification significative ni dans les comptes de bilan, ni dans les flux des comptes de gestion.

A ma connaissance, aucune opération n'a eu pour effet de réduire de façon significative les capitaux propres de votre société au cours de quatre premiers mois de 2008.

Je n'ai donc pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social ni sur la situation au regard de la continuité d'exploitation.

En conclusion et sur la base de mes travaux, j'atteste la réalité des biens composant l'actif de la société et que le montant des capitaux propres est au moins égal au capital social.

Fait à Châteauneuf sur Loire, le 30 avril 2008.

Le Commissaire à la Transformation

Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes d'Orléans

Dominique BILLEREAU